



RECYCLAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN AGRICULTURE ET MATIÈRES ORGANIQUES DES SOLS

Les déchets organiques proviennent des êtres vivants (féces d'animaux, déchets alimentaires, ...). Ils sont biodégradables et se transforment rapidement, ce qui facilite leur recyclage et leur retour au sol. Le recyclage des déchets organiques est réalisable soit directement par épandage ou après transformation par compostage ou méthanisation. Il fournit alors des éléments pour nourrir le sol et les cultures.

En Hauts-de-France, **plus d'1/4 de la SAU reçoit annuellement des épandages de matières organiques** : 18 % pour les effluents d'élevages, 8 % pour les effluents urbains, industriels

L'agriculture contribue à valoriser chaque année environ 2 millions de tonne de matière sèche de produits organiques sur 360 000 ha. **Plus de 70 unités de méthanisation agricoles** régionales permettent le recyclage de produits organiques avant retour au sol.



LE + AGRO-ÉCOLOGIQUE



Depuis toujours, le monde agricole recycle en agriculture tous ses effluents d'élevage. Maintenant, il participe aussi au recyclage des déchets issus des particuliers, des collectivités, des industriels, ...

L'utilisation de ces produits issus de ressources renouvelables vient en substitution des engrais fossiles.

Le retour au sol des matières organiques participe à améliorer les propriétés du sol, la vie du sol, la rétention d'eau, ... et contribue par exemple à limiter l'érosion.

L'ACCOMPAGNEMENT



A travers le SATEGE (Service d'Assistance Technique à la Gestion des Epandages), les utilisateurs de matières organiques en agriculture bénéficient de conseils techniques, agronomiques et réglementaires.

Le rôle du SATEGE est également de :

- Mettre en place des filières adaptées de traitement des matières organiques (résidus issus des collectivités, des industriels, ...) avant utilisation en agriculture : compostage, méthanisation, ...
- Accompagner la mise en place des nouvelles orientations politiques ou réglementaires dont l'objectif est d'encourager le retour au sol des matières organiques.

Le SATEGE a été créé en partenariat entre les Chambres d'agriculture et les Agences de l'Eau.

L'EXPLOITATION



David DUCCELLIER est installé en polyculture-élevage depuis 1992 sur l'exploitation familiale située à Beauvoir-Wavans, dans le Pas-de-Calais.

« Il faut oser le changement et savoir relever des défis comme celui de l'agro-écologie qui peut être accessible pour tous les agriculteurs. »

Chiffres clés de l'exploitation :

SAU : 200 Ha

Les activités de la ferme se partagent entre la production de lait et les cultures de céréales.

Main d'œuvre : Actuellement en EARL, il emploie 1 salarié et 2 apprentis.

Production laitière : 870 000 litres

Objectif : David a toujours souhaité faire évoluer son système d'exploitation en tenant compte de son environnement, avec pour objectif d'accroître la complémentarité entre son élevage et ses cultures.

MON DÉCLIC AGRO-ÉCOLOGIQUE



Qu'est-ce qui a fait évoluer mes pratiques ?

Depuis toujours, je suis sensible à cette philosophie qu'on appelle aujourd'hui l'agro-écologie. Mes rencontres ont souvent été déterminantes. Il y a eu d'abord mon père, qui était déjà ouvert à toutes ces réflexions. Puis, mes professeurs et les échanges avec les conseillers de la Chambre d'Agriculture. En matière de travail du sol, je citerais cette rencontre inoubliable avec un expert venu sur mon exploitation. J'ai tout de suite compris qu'il fallait arrêter de labourer pour préserver mes sols.

Quels conseils à un agriculteur qui veut se lancer ?

Il faut tenir compte de l'existant, du contexte de l'exploitation et se fixer un cap. Avec les contraintes de mon exploitation (terrain vallonné, prairie humide, type de sol...), j'ai vite compris qu'il ne servait à rien d'intensifier la production et qu'il fallait plutôt raisonner le système et limiter les intrants. Il faut être très patient, se fixer des objectifs raisonnables, être convaincu et se faire confiance. Aujourd'hui, j'arrive à maintenir mon taux de matières organiques. Mon sol est plus vivant et bien plus portant. Il est essentiel de communiquer et de partager ses expériences pour avancer, faire partie d'un réseau d'agriculteurs et se former régulièrement.

Zoom sur les pratiques agro-écologiques mises en place

Mes pratiques sont en constante évolution, je suis très ouvert aux nouveautés. J'essaie toujours d'améliorer les choses sur l'exploitation. **Concernant la fertilisation organique**, j'ai commencé très tôt par des choses classiques mais essentielles : l'analyse du fumier, des pesées d'épandeurs, des analyses de sol et des reliquats azotés, avant même que la réglementation ne l'impose. J'ai aussi opté, lors de la mise aux normes des bâtiments, pour un logement aire paillée intégral pour mes vaches pour avoir du fumier, le lisier acidifie trop les sols à mon goût.

En 1995, j'ai décidé de composter mon fumier en bord de champ, puis j'ai ralenti cette technique du compostage car je trouvais que ça détruisait trop la matière et entraînait des pertes gazeuses. Aujourd'hui, je préfère épandre du fumier mature préalablement stocké durant 9 mois. Je l'épands sur couverts végétaux à l'automne, durant la période de reproduction des vers de terre. J'épands du fumier composté uniquement sur mes prairies.

Depuis plus de 10 ans, je pratique le **semis direct** sur toute mon exploitation. Pour limiter les maladies, je réalise des **mélanges de variétés** de blé. En élevage, je fais des **croisements avec des espèces plus rustiques**. Elles produisent moins de lait mais sont moins sensibles à la maladie. Je couvre aussi mes sols l'hiver et mets des prairies temporaires pour limiter l'érosion. Pour favoriser la biodiversité, j'entretiens mes **haies** et installe des **piquets** dans les champs pour attirer les rapaces qui me libèrent des mulots.

PERSPECTIVES



Dans un avenir proche, David a pour objectif de couvrir tous ses sols l'hiver sans interruption : implanter successivement plusieurs couverts végétaux, un premier de juillet à fin novembre et un second de novembre à mai pour prendre le relais. Il souhaite faire plus de biomasse et utiliser moins d'intrants.

POINTS DE VIGILANCE



- Il faut être curieux et tester de nouvelles pratiques.
- Il faut du temps pour constater les premiers effets bénéfiques.
- Il ne faut pas avoir peur du changement.